

Département de l'Isère

Monsieur le Préfet

Route Royale N° 75

Partie comprise entre

[cote IS3-88/85/90]

Grenoble et la Croix-Haute

Envoi de projets

d'ouvrages d'art

(1830)

N° 1056

J'ai l'honneur de vous adresser le projet de trois principaux ponts à construire sur la route Royale N° 75 dans la partie nouvellement ouverte entre le Monestier de Clermont et le col de la Croix-Haute : Ces ponts sont celui de Darne sur le torrent de l'Orbanne au-dessus de St Martin de Clelles, celui de Casseire sur le torrent du Percy vis à vis le village de ce nom, celui de St Maurice sur le torrent et au-dessus du village de ce nom.

Le projet ci-joint se compose de trois plans figurant les emplacements et les abords des trois ponts, de sept feuilles de profils, et de trois feuilles de dessins représentant les plans, coupes et élévations des ouvrages, en tout treize feuilles de dessins, d'un rapport faisant connaître les motifs des emplacements et dispositions adoptés, d'un devis et d'un détail estimatif montant à la somme de 299 f 63 c à valoir pour travaux imprévus.

Vous savez, Monsieur le Préfet, combien il est urgent que ce projet soit adopté, nous aurons l'année prochaine plus de fonds qu'il ne nous en faudra pour l'exécuter, une partie de ces fonds est déjà disponible : la saison favorable aux travaux est courte dans cette localité et il importerait que l'adjudication fut passée dans le courant de Mars au plus tard. Je vous prie donc de vouloir bien, en faisant l'envoi de ce projet, demander pour lui un tour de faveur, tant à M. le Directeur Général, qu'à M. l'Inspecteur Divisionnaire et de solliciter [...*lacune*...] pour le 15 ou le 20 février au plus tard.

S'il ne passe qu'à son tour, la campagne est perdue pour les travaux de la route de la Croix-Haute et la faveur que je demande ne me semble pas déplacée puisqu'elle est motivée sur les sacrifices que fait le département de l'Isère pour une voie Royale.

On pourra reprocher aux ingénieurs d'avoir produit leur projet trop tard, mais veuillez bien considérer, Monsieur le Préfet, qu'il a exigé un travail considérable, que l'ingénieur qui en a été chargé n'ayant encore aucune habitude de la rédaction des

projets, avait à opérer sur un terrain tout neuf pour les ouvrages d'art, à faire des recherches multipliées et minutieuses pour l'indication des matériaux et l'établissement des prix, qu'enfin les nombreux travaux de son arrondissement l'ont souvent distrait de celui qu'il présente aujourd'hui. Je l'ai aidé et conseillé tant que je l'ai pu, mais vous connaissez aussi mes occupations au reste pourvu qu'on nous accorde le tour de faveur que je sollicite et que le service ne souffre pas, nous nous résignerons à subir les reproches qu'on nous adresserait.

J'avais d'abord pensé, Monsieur le Préfet, à vous présenter cette année tous les projets d'ouvrages d'art divisés en trois lots d'adjudication, mais les matériaux étant peu abondants ou du moins les carrières n'étant ni en exploitation régulière, ni même ouvertes, les ouvriers d'art étant extrêmement rares dans la localité, il m'a semblé en y mieux réfléchissant, que ce serait entreprendre à la fois trop de travaux de la même nature, augmenter d'une manière fâcheuse la demande et par conséquent le prix des matériaux et des ouvriers qu'il faudra faire venir d'ailleurs et établir une concurrence nuisible.

J'aurai donc l'honneur de vous proposer pour dépenser le surplus des fonds qui nous sont alloués, l'exécution d'ouvrages de terrassements et d'escarpement de rocs et vous recevrez incessamment un rapport où je présenterai les moyens d'abrèger [...lacune...] le travail de la rédaction des projets : Il sera d'autant plus avantageux d'avoir une adjudication de ce genre marchant en même temps que celle des ouvrages d'art, que si l'une venait à éprouver des retards faute d'ouvriers, de matériaux ou à raison de difficultés inhérentes à leur nature, l'autre qui n'exige que la main d'oeuvre la plus commune pourrait recevoir un surcroît d'activité. Ainsi nous aurions toujours la certitude de maintenir la dépense au niveau des crédits.

Je suis avec respect Monsieur le Préfet votre très humble et très obéissant serviteur.

L'ingénieur en chef
signature (L Crozer)